

Inscription :

L'inscription à un cours est constatée par la signature du contrat, le paiement partiel ou total de la facture ou par l'envoi du formulaire d'inscription online par l'apprenant ou son représentant légal.

Inscription minimale :

- Cours individuels et semi-privés = 10h00
- Cours de groupes intensifs = 1 semaine
- Cours hebdomadaires = durée fixée
- iOL = 3 mois

Prestations incluses :

Test de placement initial, conseil, certificat de cours.

Accès au portail iOL durant la période de cours, uniquement sur demande.

Réductions :

Tarifs jeunes applicables pour tout achat effectué jusqu'au jour (inclus) du 18ème anniversaire du participant.

Tarifs seniors applicables pour tout achat effectué jusqu'au jour (inclus) du 65ème anniversaire du participant.

Durée des leçons :

Une leçon dure 50 minutes, la pause-café éventuellement souhaitée par l'apprenant est comprise dans cette durée.

Validité des leçons :

Les leçons doivent être prise dans un délai d'un an à partir de la date d'inscription ou de prolongation. Passé ce délai, le solde est perdu et n'est ni utilisable, ni remboursable.

Prolongations :

Cours intensif : au plus tard le mercredi midi pour la semaine suivant.

Cours individuels et semi-privés : sur demande écrite, trois jours avant expiration.

Conditions de paiement :

Toutes les prestations sont payables d'avance (cours intensifs, le mercredi pour le lundi suivant). Nos factures ont un délai de paiement de 10 jours. Un paiement échelonné entraîne un surcoût de CHF 15.00 par tranche pour les frais administratifs.

Compositions des groupes et nombre d'apprenants :

La constitution des groupes et du ressort exclusif d'Inlingua. Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment les modifications nécessaires à la bonne marche des cours. Une annulation ou interruption de la formation par l'apprenant en relation avec la composition ou la refonte d'un cours et pour quelque motif que ce soit est exclue et entraîne de fait la perte du solde à disposition de l'apprenant.

Inlingua Sion propose certains de ses cours de groupe dès un seul apprenant inscrit. Lorsqu'un groupe est constitué dès le début ou passe soudainement à 1 participant, le nombre de sessions de cours consécutives est adapté comme suit :

Cours intensifs : 1 heure tous les jours si 1 participant. Dès deux participants, 2 périodes de 50 minutes tous les jours. Maximum 9 participants.

Cours hebdomadaires : 48 cours en groupe ou 36 si seul en classe. 24 cours en groupe ou 18, si seul. 18 cours de groupe ou 12 si seul. 12 cours en groupe ou 9 cours si seul. Maximum 8 participants.

Absences :

Cours individuels ou semi-privés : les leçons annulées la veille avant 15h00, le vendredi pour le lundi, ne sont pas facturées. Toute annulation (pour quelque raison que ce soit, même en cas de force majeure) arrivant en dehors de ces délais est considérée comme tardive et entraîne la perte du crédit.

Conditions d'annulation avant le début de la formation :

Toute annulation doit être communiquée exclusivement par écrit au secrétariat, elle vous sera confirmée par écrit, dans les cinq jours ouvrables.

- Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation : 10% du montant total reste acquis à l'école.
- De 14 à 8 jours avant le début de la formation : 30% du montant total reste acquis à l'école.
- De 7 à 0 jours avant le début du cours : 100% du montant total reste acquis à l'école.

Conditions d'annulation après le début de la formation :

Cours de groupes : Ne peuvent être annulés ou interrompus. Tout cours débuté est entièrement dû dans sa totalité. Les leçons manquées ne donnent lieu à aucun remboursement ni rattrapage.

Cours individuels ou semi-privé : En cas de force majeure, un apprenant peut soit céder ses leçons restantes à une tierce personne, soit demander une extension du délai de validité de son abonnement, par écrit, soit transférer la valeur de leçons dont il est encore créditeur à tout centre Inlingua dans le monde. À défaut d'une des trois solutions précitées, aucun remboursement n'est possible.

Horaires :

Les cours peuvent être dispensés du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00. En dehors de ces heures, les services sont possibles, mais non garantis.

Cours de groupes : les horaires sont fixes et planifiés par l'administration de l'école. Ils ne peuvent pas être modifiés

par les apprenants ou le formateur durant toute la durée de la formation.

Cours individuels ou semi-privés : Les horaires du premier cours sont planifiés par l'administration de l'école. Les horaires du cours suivant sont à convenir par l'apprenant directement avec le formateur durant leur leçon ou exclusivement avec l'administration si la prochaine séance ne peut pas être fixée à ce moment-là. L'école décline toute responsabilité pour les erreurs et leurs conséquences qui pourraient découler de la non-observation de cette règle.

Inlingua est seulement fermé durant les jours fériés officiels ainsi qu'entre Noël et Nouvel An. Ces jours-là, aucun cours n'est donné. Les séances devant avoir lieu à ces dates sont automatiquement reportées de sorte qu'il n'y ait aucune perte de crédit pour le client. Les cours de groupe ainsi que les cours individuels ont de ce fait également lieu durant les vacances scolaires.

Formateur :

Inlingua se réserve le droit de remplacer temporairement ou de manière permanente le formateur pour justes motifs. L'apprenant ne peut prétendre à un quelconque dédommagement suite à un changement de formateur. Les cours annulés par Inlingua pour cause de maladie ou autres empêchements du formateur ne sont jamais comptabilisés à l'apprenant et sont à rattraper par la suite.

Il est strictement interdit d'employer (contre rémunération ou sans) son formateur ou ex-formateur dans le cadre de cours de langues en-dehors d'Inlingua. Le non-respect de cette clause sera sanctionné par une peine de CHF 5'000.00 par cas.

Vol :

Vous êtes priés de ne jamais laisser vos biens sans surveillance. Inlingua décline toute responsabilité pour des objets perdus ou volés dans ses locaux ou dans le cadre de cours donnés à l'extérieur par ses formateurs.

Réclamations et problèmes :

Le secrétariat se tient à la disposition des apprenants pour tout problème ou réclamation.

Droit applicable et for :

Les éventuelles relations juridiques entre l'apprenant et Inlingua Sion sont soumises au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for exclusif de tous les genres de procédure et le for de poursuite sont à Sion.

Sion, le 01.01.2025